

Ardèche Rhodanienne/Drôme provençale/Haut Vaucluse

Le Syndicat Rhône Provence Baronnies a entre ses mains « notre devenir commun »

La définition des missions du Scot (Schéma de cohérence territoriale) donnent un peu de lisibilité à cette nouvelle structure politique mal connue.

Par J.A. - 04 févr. 2021 à 16:30 - Temps de lecture : 3 min



Le bureau exécutif du syndicat Rhône Provence Baronnies réuni pour son premier comité syndical de l'année à Taulignan le 3 février.

La définition des missions du Scot (Schéma de cohérence territoriale) donne un peu de lisibilité à cette nouvelle structure politique mal connue.

Cette structure, qui regroupe huit communautés de communes de Drôme, d'Ardèche et du Vaucluse, s'est dotée de quatre commissions thématiques de travail (logement, environnement, économie, mobilité) et d'une commission des marchés publics lors du comité syndical du mercredi 3 février à Taulignan. Ce qui permet de mieux cerner ses futurs champs de travail, et plus tard d'action.

L'ensemble des décisions ont été votées à l'unanimité des présents, y compris le montant de la contribution financière par commune (1,12 euro par habitant, inchangé) et le budget de 520 000 euros, qui servira pour moitié au financement d'études. Le président Julien Cornillet a plaidé pour « la présence des élus dans les commissions » afin de partager largement la construction de « notre devenir commun ».

« Se loger »

Cette première commission, portée par la maire de Donzère, Marie Fernandez, minerve au cou après une chute de cheval, doit déterminer « la quantité et la qualité » des besoins en logement. « On a particulièrement vu pendant le confinement la nécessité d'avoir un logement confortable. Cela sera fait en interne, nous n'aurons pas de cabinet d'étude. » Le syndicat ne se substitue ni au plan local de l'habitat décidé par chaque interco, ni au plan climat-air-énergie territorial.

« Valoriser, préserver les ressources naturelles, patrimoniales et paysagères »

La tonalité environnementale de cette commission présentée par Françoise Gonnet-Tabardel, maire de Bourg-Saint-Andéol, a l'ambition d'être « transversale » à toutes les autres. Objectif ? « Éviter les impacts sur l'environnement avant de [devoir] les compenser. » Chartes paysagères, inventaire du patrimoine et protection des ressources en eau sont au menu.

« Produire et travailler »

Un territoire est attractif à condition qu'il ait du travail à offrir. Alain Gallu, maire de Pierrelatte, compte « capitaliser sur l'expérience et la richesse du territoire » pour définir « les filières économiques de demain ». Demain étant « l'horizon 2050 ». Le volet agricole est piloté par Fabienne Simian, présidente de la communauté de communes Dieulefit Bourdeaux, du « point de vue de la production ». Côté tourisme, Pierre Combes, maire de Nyons, va travailler sur l'offre logement touristique et sa réhabilitation.

« Se déplacer »

106 kilomètres séparent Le Teil de Montbrun-les-Bains, deux communes aux pôles ouest et est du syndicat. La question des déplacements est sans doute cruciale dans un avenir où les services publics se centralisent (exemple avec les maisons France Services, la fermeture de trésoreries...), où il est difficile de remplacer des médecins (la vallée de l'Ennuyé mais aussi le bassin montilien)... Une « étude de besoin sera réalisée dès 2021 pour [...] garantir un accès équitable aux services », a déclaré l'élue montilienne Marie-Christine Magnanon.